Envoyé en préfecture le 01/04/2025
Reçu en préfecture le 01/04/2025
Publié le 10 AVR. 2025
ID : 035-213503378-20250328-DELIB20250328N3-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE TINTENIAC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 28 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.
Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 21 mars 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice 27
Présents 20
Votants 23

Etaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, QUENOUILLÈRE Roger, MARTINIAULT Anne-Laure, JEANNEAU Luc, BOSSARD Nelly, BLANDIN Béatrice, PRESCHOUX Léon, D'ABOVILLE Rosine, BAZIN Denis, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, DEHEEGER Vianney.
Etaient absents excusés : LEDO Audrey donne pouvoir à TOCZÉ Christian / GORON Maxime donne pouvoir à LEGRAND Rémi / LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à QUENOUILLÈRE Roger / GIOT Stéphanie
Etaient absents : DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile / DUFEIL Christophe / FOUCHARD Fabrice

Secrétaire de séance : M. BIMBOT Frédéric à qui il est adjoint un auxiliaire.

3. Compte-rendu des décisions prises par M. le maire en vertu de la délégation accordée au titre de l'article L2122-22 du C.G.C.T. à M. le maire, pour les marchés et accords-cadres dont le montant est inférieur à 214 000 euros HT - délibération n° 290520-7

- Vu les articles L 2122-22 et 2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
- Vu la délégation accordée à M. le maire par délibération n° 290520-7 pour les marchés inférieurs à 214 000 euros HT,
- Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par M. le maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions présentées dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Entreprise	Montant du marché € HT/ € TTC	Avis
Abattage arbre La Madeleine (sécurisation RD)	SCIC	727,27 - 800	Offre retenue
Révision balayeuse Tuchel	Jardiman	767,08 - 920,5	Offre retenue
Réparation armoire charriot pour cantine	Alliance Froid Cuisine	1665,16 - 1998,19	Offre retenue
Terre battue pour tennis	Terre Lanter	806 - 967,2	Offre retenue
Maintenance désenfumage Salle Ille et Donac	Chubb	834,82 - 1001,78	Offre retenue
Vérifications réglementaires	Bureau Veritas	7505 - 9006	Offre retenue
Enregistreur températures pour cantine	KerFroid	1896,7 - 2276,04	Offre retenue
Mise en sécurité charpente Maison de Justice	Auffray Charpente	3240 - 3888	Offre retenue
Mise en protection toiture Maison de Justice	Toits Bretilliens	1550 - 1860	Offre retenue
Achat 2 frigos top (Atelier des Forges et Espace jeunes)	Gitem	498,32 - 598	Offre retenue
Achat frio pro cuisine Esp. Du Guesclin	Gitem	1082,5 - 1299	Offre retenue
Division parcelle derrière Musée Outils	Eguimos	975 - 1170	Offre retenue
Achat 2 portants pour Espace jeunes et Atelier des Forges	Manutan	719,5 - 863,4	Offre retenue
Réparation fuites préau ALSH	Odegam	4439,73 - 5327,68	Offre retenue
Contrôle Légionelles	Bureau Veritas	1379,3 - 1655,16	Offre retenue
Elagage Avenue Chateaubriand pour raccordement télécom	SCIC	800 - 880	Offre retenue
Marquage routier	SMR	4812,48 - 5774,98	Offre retenue

Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme,

Le Maire, Christian Toczé

Le secrétaire de séance, Frédéric Bimbot

MAIRIE DE TINTENIAC (ILLE-ET-VILAINE)

Mod. 540330 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT